



Attestation d'expertise Prüfungsattest No. M-HAUZ

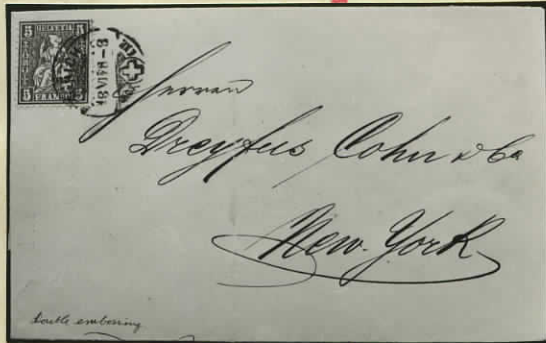
Le soussigné, expert de l'Union des sociétés philatéliques suisses, certifie avoir expertisé le timbre-poste mentionné ci-dessous conformément aux instructions reçues.

Der unterzeichnete Verbandsprüfer bestätigt, die nachstehend beschriebene Briefmarke auftragsgemäss geprüft zu haben.

Description:

Schreibung: Suisse, 1878. Helvetia Assise sur papier blanc. 5 c. brun, no. Z. 30a, sur imprimé pour New York. Variété Pf.1 : double frappe dont une renversée. Cachet ZURICH 18 VI 78.-3. Timbre et variété sont authentiques. Il n'y a pas de réparations et l'état de conservation est bon. Le port de 5 c. est correct; c'est le port d'un imprimé pour n'importe quel pays de l'UPU, taxe valable dès le 1.VII.1875, et pour un objet de moins de 50 g. Voir photos. J'ai signé derrière le timbre.

- 6 AVR. 1978
P. GUINAND



isé
T-taxe)
BGES

Guinand